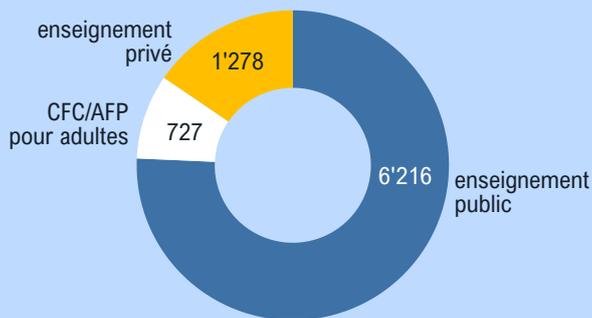




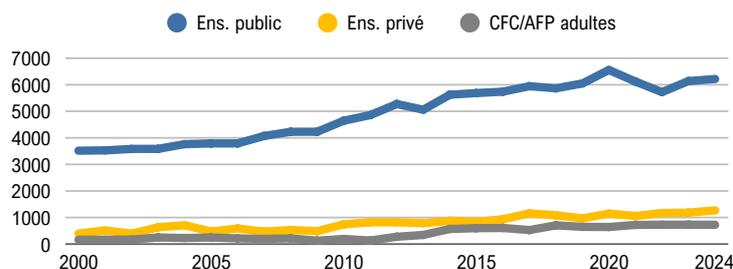
Type de diplôme secondaire II et âge à l'obtention

8'200 diplômes délivrés à Genève en 2024



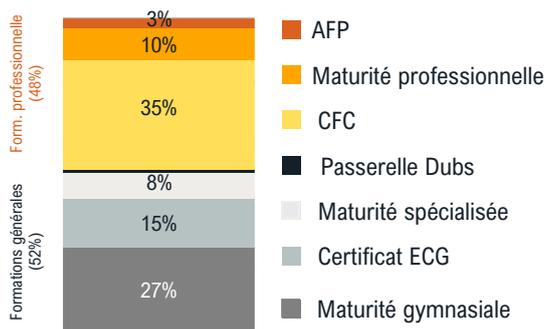
Source : SRED/nBDS

Diplômes du secondaire II délivrés à Genève, évolution 2000-2024



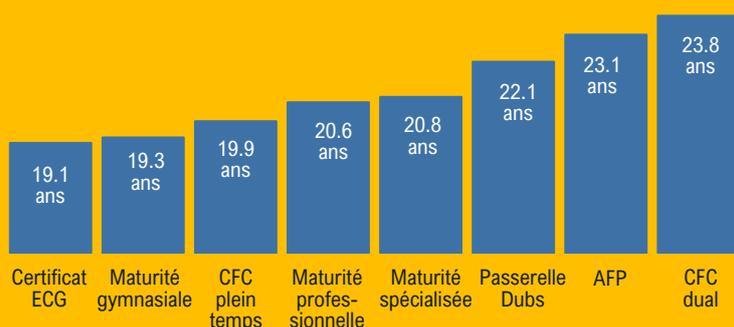
Source : SRED/nBDS

Type de diplôme secondaire II 2024 (ens. public)



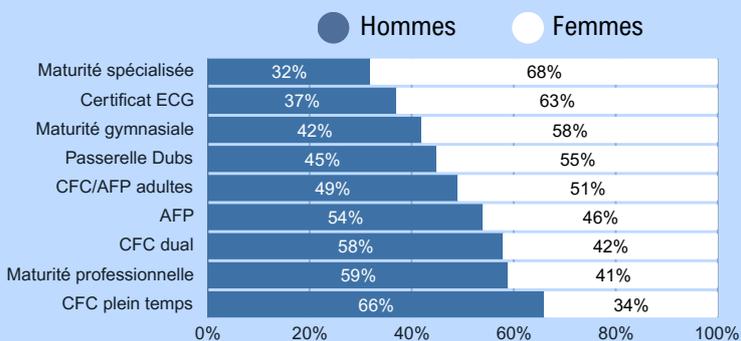
Source : SRED/nBDS

Âge moyen à l'obtention d'un diplôme secondaire II



Source : SRED/nBDS

Diplômes du secondaire II, selon le genre, 2024



Source : SRED/nBDS

Pour comprendre

La réussite à l'issue d'une formation de niveau secondaire II est marquée par la délivrance d'un certificat : maturité gymnasiale, maturité professionnelle, maturité spécialisée, certificat d'école de culture générale (ECG), certificat fédéral de capacité (CFC), certificat d'examen complémentaire à la maturité professionnelle ou spécialisée (« passerelle Dubs »), attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), diplômes étrangers (*High School Diploma*, baccalauréat français ou international, *Abitur*).

Âge à l'obtention du diplôme : par convention, l'âge d'obtention d'un diplôme est calculé au 30 juin (années et mois révolus).

Retrouvez sur la page des [Repères et indicateurs statistiques \(RIS\)](#) l'ensemble des résultats : une fiche synthétique, des tableaux et graphiques téléchargeables

